

## A PROPOS DU TRANS VAL-DE-MARNE

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU pour les intimes), qui remplacera le POS (Plan d'Occupation des Sols) est, sans conteste, le sujet chaud en 2005. Un des objectifs du PLU est la recherche de meilleures liaisons, entre les quartiers de Joinville et entre Joinville et les environs, une amélioration de l'offre de transports en commun et un réel progrès des liaisons douces. Ceci en application du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la région Ile-de-France, qui ambitionne de stopper la croissance du trafic automobile.

Aux réunions des quartiers du Haut de Joinville, nos édiles se sont vantés d'avoir empêché le passage du T.V.M. dans la rue de Paris, puis sur le Pont de Joinville et sur l'avenue Gallieni (comme le proposaient les élus saint-mauriens avec lesquels la Municipalité s'associe pourtant en intercommunalité !).

Où passe le T.V.M. ? Où est-il réellement question de le faire passer ?

La ligne actuelle relie Rungis à la gare de Saint-Maur / Créteil. Par exemple, elle offre un transport fiable et régulier aux étudiants de l'université Paris XII à Créteil, aux personnes qui travaillent à Rungis, aux lycéens et étudiants des lycées D'Arsonval et Marcellin Berthelot, à ceux qui se rendent à l'Hôpital Intercommunal, ceux qui vont à la Préfecture ...

Son prolongement vers Champigny est en discussion : il est attendu par les habitants de Champigny qui pourront ainsi rejoindre d'un côté leur Préfecture, par exemple, de l'autre la gare des Boullereaux (RER E). L'itinéraire officiellement retenu depuis de nombreuses années (et qui n'a jamais été sérieusement remis en cause quoi qu'aient pu dire les démagogues !) consiste à faire passer le bus articulé par le Pont du Petit Parc et l'avenue Charles Floquet à Joinville. Le passage à travers le vieux Saint-Maur est particulièrement délicat. Le bus emprunterait des rues très encombrées aux heures de pointe, entre le R.E.R. Saint-Maur / Créteil et la Fourchette.

Un aménagement efficace de ces rues, à cette occasion, permettrait une meilleure utilisation de l'espace, une amélioration sensible de la vie des piétons et des cyclistes. On pourrait convaincre nos concitoyens de laisser leur voiture pour certains trajets. Les rues menacées d'asphyxie seraient rendues aux riverains.

Pour autant, nous ne faisons pas une confiance aveugle aux technocrates et restons vigilants sur l'aménagement de nos rues. L'insertion brutale du TVM dans la voirie, entre le Pont de Créteil et la gare RER de Saint-Maur / Créteil, est une erreur à ne pas reproduire. Assez de barrières ! Nous refusons en particulier qu'il soit touché au Pont du Petit Parc et à son site remarquable. L'élargissement de la voirie, avenue Charles Floquet, où des emprises sont réservées depuis des décennies, devra être vraiment réduit au strict minimum : en particulier, il est totalement à exclure au niveau de l'avenue des Peupliers. Soyons clairs : cela implique de la souplesse vis-à-vis des grands principes, c'est-à-dire un renoncement partiel au site propre sur ce tronçon. Précisons que les emprises non utilisées devront être aménagées en espaces verts, et non pas bâties comme la Municipalité de Joinville l'envisageait dans son POS adopté en 2000 !

Si nous souhaitons nous libérer de la dictature de la voiture, ce n'est pas au profit de moyens de transport déshumanisés, ou de rues dédiées au passage d'un bus tout puissant. Chacun a son rôle à jouer dans un quartier vivant. Et le T.V.M. devra d'abord nous apporter du mieux-être !

(avril 2005)